



Edité le : 11/02/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

VEOLIA EAU - CGE

TSA 11056
59038 LILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-12057	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2602-17592-2	N° Prélèvement :	00194015
N° Analyse :	00195767		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	ISSIRAC	Code PSV :	0000001182
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	30 ISSIRAC		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2717237000	Y :	4,4806249000
UGE :	2584 - AGGLOMERATIO GARD RHODANIEN 07 SAUR		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	AA	Type Analyse :	A
Nom de l'exploitant :	SAUR ARDECHE	Motif du prélèvement :	CS
	7 AVENUE DE MERCURE		
	BP 33394 - QUINT-FONSEGRIVES		
	31133 balma		
Nom de l'installation :	GARN-MONTCLUS-ISSIRAC	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 02/02/2026 à 10h37	Réception au laboratoire le	02/02/2026 à 15h25
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 03/02/2026 à 02h13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	10.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	0.45	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	0.48	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore avant dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05				
Bioxyde de chlore après dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05				
Durée de dégazage	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013					
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000				0	#
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2			0		#
Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2				0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur	0	-	Qualitative						
Turbidité	0.47	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
pH	7.54	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2		6.5	9	#
Température de mesure du pH	20.5	°C		NF EN ISO 10523	15				
Conductivité électrique brute à 25°C	425	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	19.10	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	17.45	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	0.56	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Cations									
Calcium dissous	59.6	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	6.2	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
Anions									

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Chlorures	6.6	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1			250	#
Sulfates	21	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2			250	#
Nitrates	4.6	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5		50		#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01		0.50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.09	mg/l	Calcul				1		
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés									
Chlorure de vinyle	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M ET105	0.004		0.5		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré

34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)
11A@ ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026
11CLVYL@ ANALYSE CHLORURE DE VINYLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Clément CHATRE
Responsable adjoint de laboratoire

